



LA FONDATION MADELI-AIDE
pour l'éducation

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA FONDATION MADELI-AIDE POUR L'ÉDUCATION LANCE SON CONCOURS DE
BOURSES D'ÉTUDES
POUR L'ANNÉE 2019-2020**

Montréal, le 9 avril 2019 – La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation est heureuse d'annoncer le lancement de son concours de bourses d'études pour l'année scolaire 2019-2020. Les formulaires d'inscription et les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site de la Fondation au www.madeli-aide.org. La date limite pour déposer une demande est le dimanche 9 juin 2019.

Le programme de bourses d'études de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation soutient financièrement les étudiants des Îles de la Madeleine qui, après leurs études secondaires ou collégiales aux Îles, poursuivent des études qui ne sont pas offertes aux Îles. Réparti en trois volets différents, le programme de bourses d'études a permis de verser plus de 1 600 bourses, d'une valeur de 2 M\$, à des étudiants des Îles de la Madeleine depuis la création de la Fondation en 1998.

Pour le Volet régulier, des bourses de 1 500 \$ sont attribuées pour des études universitaires tandis que des bourses de 1 000 \$ sont accordées pour encourager les études collégiales et les études secondaires de formation professionnelle dans divers domaines d'études. Afin de récompenser le mérite scolaire, une bourse d'excellence de 3 000 \$ est attribuée à l'étudiant de 2e ou de 3e cycle universitaire dont la qualité du dossier académique est remarquable. Une bourse d'excellence de 3 000 \$ est également attribuée à l'étudiant de premier cycle universitaire rencontrant le même critère. La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation est aussi heureuse d'annoncer qu'elle a apporté des modifications aux critères d'admissibilité du Volet régulier afin de rendre admissible les étudiants dès leur première année d'études à l'extérieur des Îles de la Madeleine.

La Bourse d'excellence Jean-Lapierre, d'un montant de 10 000 \$ réparti sur la durée des études universitaires, récompense un étudiant madelinot qui présente d'excellents résultats académiques et qui manifeste un leadership significatif dans ses engagements parascolaires ou communautaires au terme de ses études collégiales.

Le Volet Les Îles, qui s'adresse spécifiquement aux étudiants de maîtrise et de doctorat et dont le sujet d'études a un lien avec les Îles, offre deux bourses de 5 000 \$. Désormais, un étudiant en résidence aux Îles et répondant aux mêmes exigences est également admissible à cette bourse.

Pour tout renseignement au sujet du programme de bourses, veuillez visiter le site web de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation au www.madeli-aide.org ou envoyer un courriel à : bourses@madeli-aide.org

À propos de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation

La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, administrée par des Madelinots d'origine qui habitent les régions de Montréal et de Québec, s'est donnée comme mission de promouvoir les études et de soutenir la persévérance scolaire. Elle recueille des fonds, notamment lors des soupers au homard à Québec et à Montréal sur le CTMA- Vacancier, qu'elle distribue sous forme de bourses à des étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur des Îles. Elle accorde aussi un soutien financier au Groupe pour la persévérance scolaire (GPS) pour la réalisation de projets visant à accroître la réussite et diminuer le décrochage dans les écoles de l'archipel québécois. Depuis sa création en 1998, la Fondation a distribué plus de 1 600 bourses d'études pour un montant total de 2 M\$. D'autres informations sont disponibles sur le site de la Fondation Madeli-Aide (www.madeli-aide.org).

Pour information :

Johanne Saulnier

Coordonnatrice

Téléphone : 514-208-1212 | info@madeli-aide.org